

# Espace Michel de Bourges

*(site composé de 5 salles)*

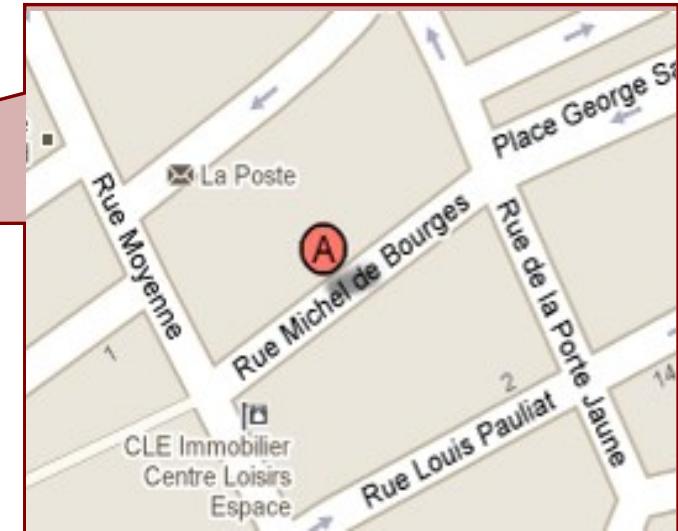
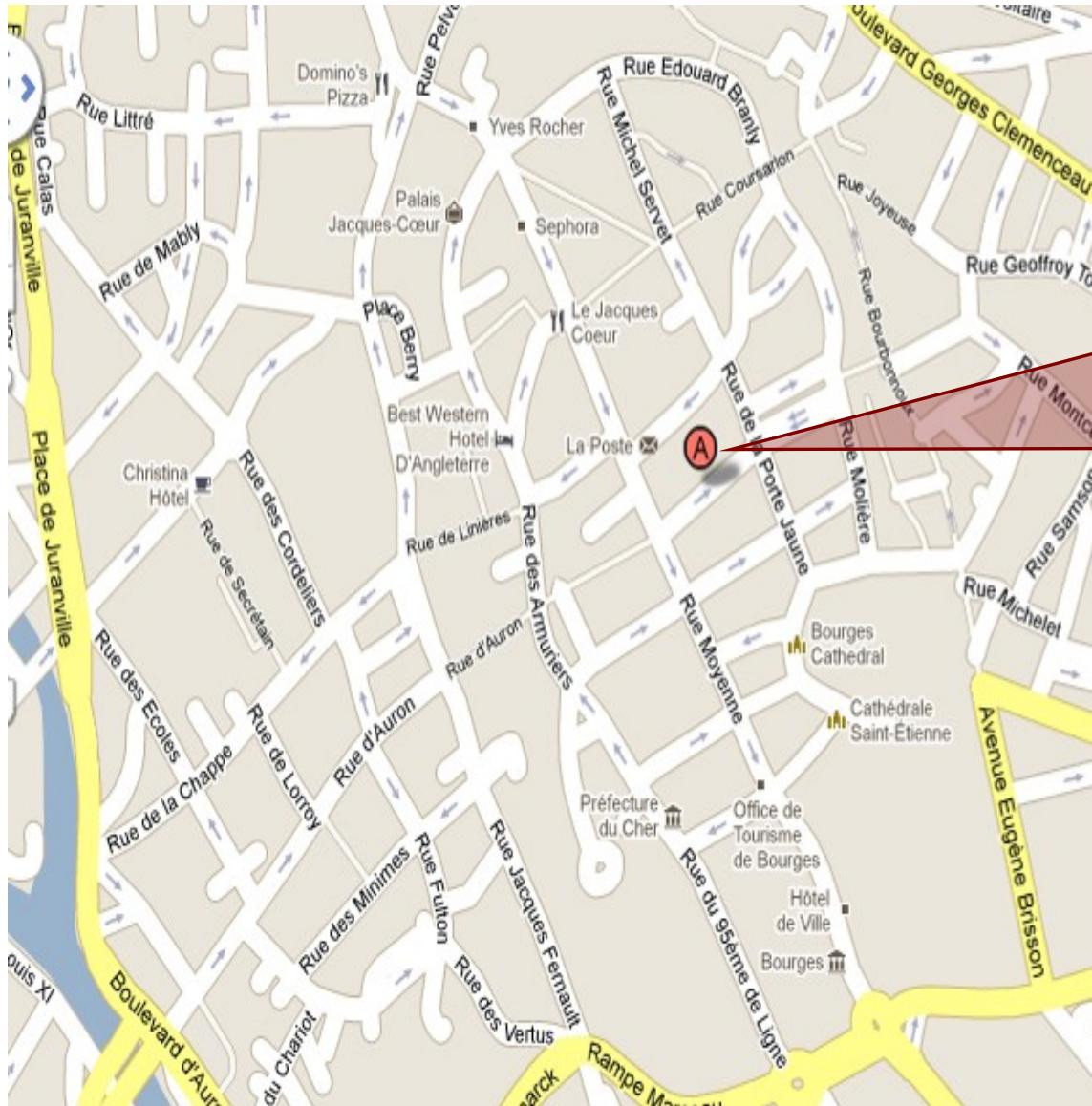
## salle 3

Mairie de Bourges  
11 rue Jacques Rimbault  
CS 50003  
18020 BOURGES Cedex



Service Réglementation et Affaires Commerciales  
Secteur locations de salles  
02 48 57 83 39  
02 48 67 58 11  
02 48 57 68 37  
[loc selle@ville-bourges.fr](mailto:loc salle@ville-bourges.fr)





## 14 rue Michel de Bourges – 18000 Bourges

Située à côté de La Poste et perpendiculairement à la rue Moyenne.

Coordonnées GPS : Latitude 47.0833049 / Longitude 2.3974681

**Située au 1er étage, la salle n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap.**



La salle n° 3 de l'Espace Michel de Bourges peut accueillir **maximum 38 personnes**, et dispose de :

- 1 banc
- 1 portant d'écoliers
- 1 ventilateur plafond

(**⚠ Le mobilier doit être nettoyé**)

## Les types de manifestations autorisées

- Cours de yoga, gym, théâtre



## Etat des lieux et nettoyage du site

- Un état des lieux contradictoire et détaillé est établi au début et à l'issue de la réservation.
- L'horaire de remise des clés commence au plus tôt à **8h**.
- L'état des lieux de sortie doit être terminé au plus tard à **23h**.
- La salle, les abords et les sanitaires doivent être rangés, nettoyés et débarrassés de tous détritus au moment de l'état des lieux de sortie.
- En cas de restitution du site dans un état de propreté non conforme (salle, abords et sanitaires), une facture sera libellée au nom de l'utilisateur.
- L'utilisateur doit fournir les produits de nettoyage.

## Quelques informations utiles

**Le site peut être loué uniquement de 8h à 23h.**

*L'entrée des lieux ne peut pas se faire avant 8h du matin.  
La sortie des lieux devra se faire impérativement avant 23h.*

**Chauffage :** Radiateurs au gaz

**Surface :** 45 m<sup>2</sup>

**Éclairage :** Néons

**Sanitaires :** en rez-de-chaussée (*communs aux 5 salles*)

- 1 sanitaire femmes PMR
- 1 lavabo
- 2 sanitaires hommes
- 1 lave-main

**Déchets :**

- 1 bac vert
- 1 bac jaune pour les emballages

**Parking :**

- Parking gratuit Place Séraucourt
- Parking payant Place George Sand

*Le stationnement n'est pas autorisé dans la cour de l'Espace Michel de Bourges.*



## Quelques consignes de sécurité

Notre objectif, sécuriser votre évènement.

Pour que votre manifestation se déroule le plus en sécurité possible, il convient de vous assurer de ces quelques règles :

- La capacité d'accueil de la salle doit être impérativement respectée,
- Les issues de secours doivent rester dégagées ainsi que l'accès aux extincteurs,
- Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des salles municipales, de même de consommer des produits stupéfiants sur le site,
- Il est interdit d'introduire des matières inflammables (bouteilles de gaz, barbecue, etc.) sur le site (intérieur et extérieur de la salle ),
- Il est interdit d'ajouter du matériel électrique sans consultation préalable du Secteur locations de salles.

## Quelques interdictions

- Il est interdit d'agrafer, visser ou clouer sur les murs et les huisseries, à l'intérieur et l'extérieur du site,
- Il est interdit de sortir le mobilier (tables, chaises...),
- Les animaux sont interdits dans la salle, à l'exception des chiens guides pour les personnes malvoyantes qui sont, quant à eux, autorisés à accéder à toutes les salles

## Rappel des numéros

Astreinte SNG	<b>06 13 27 04 95</b>
Astreinte de la Mairie	<b>02 48 57 80 00</b>
Pompiers	<b>18</b>
SAMU	<b>15</b>
Police	<b>17</b>
N° de secours européen	<b>112</b>
Centre Antipoison d'Angers	<b>02 41 28 21 21</b>